PROVINCE DE QUÉBEC,

DISTRICT DE

SUBPŒNA.

A

ATTENDU, que, je soussigné, Coroner, pour le district de ai été informé que vous étiez un témoin essentiel de la part de Sa Majesté, concernant la mort de

Ces présentes sont pour vous enjoindre et commander au nom de Sa Majesté, en vertu de ma commission, d'être et de comparaître personnellement devant moi

jour de à heures pour alors et là certifier la vérité et témoigner en faveur de Sa Majesté, tel que voulu par la Loi ; et n'y manquez pas sous toutes peines que de droit.

DONNÉ sous mon Seing et Sceau, , ce jour de

Coroner.